CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E20901** **VALABLE JUSQU'AU** **14/12/2026**

ÉDITÉ LE **20/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1977
Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE B 311326680

Siret : **311 326 680 00015**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 81 00608

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 145 519 415

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 145 519 415

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **FINOT ET JACQUEMET SARL**

764 ROUTE DE VARACIEUX
38470 VINAY

Téléphone : 04 76 36 71 44 **Fax :**
Portable : 0781500257

Site Internet : www.finot-jacquemet.fr
E-mail : be@finot-jacquemet.fr

Responsabilité légale :
VARLOTEAUX OLIVIER GÉRANT / VALORTEAUX OLIVIER DIRECTEUR GÉNÉRAL / VARLOTEAUX OLIVIER JEAN MICHEL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	15/12/2022
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	01/10/2026
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	28/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	19/11/2026
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/11/2026 15:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.